

Liste des documents à fournir pour une demande d'immatriculation provisoire pour un véhicule importé dont le dossier est incomplet

- demande d'immatriculation originale (cerfa n° 13750*05) remplie et signée par le titulaire et le co-titulaire le cas échéant ;
- copies des déclarations de cession originales ou des factures d'achat entre le vendeur étranger et l'acheteur français sur présentations des originaux ;
- copie du Quitus fiscal si le véhicule provient d'un pays de la CE, obtenu auprès du centre des impôts du domicile du demandeur ou copie du dédouanement si le véhicule provient d'un pays tiers à la CE, obtenu auprès du bureau des douanes sur présentation des originaux ;
- copie du certificat d'immatriculation étranger complet (1 ou 2 parties, selon les pays en provenance) sur présentation de l'original ;
- copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou permis de conduire ou passeport) du titulaire et du co-titulaire, le cas échéant ou du gérant si le nouvel acquéreur est une société ;
- copie d'un justificatif de domicile de moins de six mois aux nom et prénom du titulaire qui demande l'immatriculation du véhicule (facture EDF ou Eau ou de téléphonie; quittance de loyer; attestation assurance habitation; avis d'imposition; avis taxe foncière) **ou pour les personnes morales**, l'extrait k-bis de moins de six mois portant mention de la nouvelle dénomination sociale ;

ou

-attestation d'hébergement originale établie par l'hébergeant signée par l'hébergeant et la personne hébergée, accompagnée de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeant et de la copie d'un justificatif de domicile de moins de six mois au nom et prénom de l'hébergeant ;

Coût du certificat d'immatriculation:

55 euros (règlement en espèces (jusqu'à 300 euros), par carte bancaire ou par chèque à l'ordre de M. le régisseur des recettes).